



Compte rendu du conseil d'école du 6 octobre 2020.

Présents :

Parents d'élèves :

Mme Hélène LEROY MONARD, Mme Valérie BONNOTTE, Mme Isabel CASTELLA, Mme Mathilde CARRE-LOMBARD, Mme Elsa FERNANDEZ, Mme Catherine EDREY GATIGNOL, Mme Cristina VERDUCI, Mme Chiara DUJARDIN, Mme Sylvia PEROTES, Mme Nathalie GUILLOUD, Mme Sofia GELI

Direction :

Mr Jean BASTIANELLI Proviseur

Mr Pascal NAVARRO Directeur de l'élémentaire

Professeurs :

Mme Sophie RAMIRE, Mr Cyril THIBAUT, Mr Léopol GEHANNE, Madame Déborah CARPE, Mme Florence RECORBET, Mme Céline VAN LIERDE, Mr Jérôme EUPHROSINE, Mme Bénédicte LECARPENTIER, Mme Virginie IRIGOIN, Mme Caroline SOULAT, Mme Mireia DIAZ, Mme Nuria FORS, Mme Maria José CARRASCO

Le conseil d'école s'ouvre une introduction de M. le Proviseur qui revient sur l'organisation de la rentrée, qui indique notamment la nécessité de prendre le temps des rencontres entre les équipes pédagogiques et les parents d'élèves, avec des dialogues faciles, sereins et réguliers. Des rencontres en visioconférences ont eu lieu au secondaire et il est important de le faire en élémentaire.

Au sujet de la communication adressée aux parents :

Ne pouvant organiser de rencontre parents professeur pour des raisons sanitaires, il a été décidé qu'un certain nombre d'informations seraient envoyées par mail aux parents avec la possibilité de rencontrer individuellement les parents pour répondre aux questions. La direction souligne que l'école est bien consciente que cette solution est insuffisante car elle ne permet pas de répondre immédiatement aux questions et de lever les doutes.

L'APE ajoute qu'ils n'ont pas reçu de critiques sur le contenu mais une représentante explique qu'une certaine frustration peut être provoquée par le fait que le document ne suffit pas. La communication par mail ne retranscrit pas bien la pédagogie particulière de chacun et ne permet pas de donner un aperçu de la personnalité de l'enseignant que les parents ne connaissent pas pour la plupart. C'est très important pour les familles qui viennent d'arriver et pour les familles qui viennent d'arriver en CP.

Ces rencontres seront mises en place par les professeurs dans les jours qui suivent le conseil d'école, pour inviter les parents qui le souhaitent à écouter des informations complémentaires, sur l'organisation pédagogique de la classe et pour poser des questions.

La direction demande que les questions concernant les mesures sanitaires ne soient pas abordées car elles relèvent des compétences du médecin scolaire et que la rencontre doit se limiter à des échanges sur des aspects pédagogiques.

LES EFFECTIFS :

749 élèves à l'école élémentaire

121 CP

145 CE 1

158 CE 2

149 CM 1

176 CM 2

LA RENTRÉE :

La rentrée s'est bien passée d'une manière générale bien qu'il ait fallu réorganiser la sortie des classes. Une signalétique a été rapidement mise en place pour fluidifier les déplacements. Remerciements adressés au service de communication et de la maintenance du LFB.

Le problème du manque de points d'eau pour laver les mains a été pallié par l'installation de distributeurs automatiques de gel et des flacons ont été distribués dans les classes. L'utilisation de gel par les enfants se fait toujours sous la surveillance d'un adulte.

EN EPS, un protocole a été créé par les professeurs d'EPS en collaboration avec le Dr Orta. Une synthèse a été communiquée aux professeurs du premier degré pour préciser les modalités.

CONFINEMENT

L'école et l'enseignante, Mme Bruant, ont été très réactifs. Une communication avec les parents a rapidement été adressée aux familles pour préciser l'organisation de la continuité pédagogique. L'enseignante a préparé des sacs nominatifs contenant le matériel scolaire que les parents pouvaient récupérer à la loge de l'entrée principale pour permettre aux enfants de travailler avec leur propre matériel de classe.

Les problèmes techniques ont vite été résolus. Des chromebooks ont pu être prêtés aux familles qui en avaient besoin.

L'enseignement avait lieu durant les horaires scolaires en respectant également les horaires de récré et de cantine. L'enseignante était présente dans sa classe pour en utiliser les ressources pédagogiques.

Déroulement d'une journée de classe à distance :

- Enseignement à distance en visioconférence d'1h30 le matin avec toute la classe, suivi d'une mise en autonomie des enfants pour le reste de la matinée.
- Deuxième visioconférence l'après-midi suivi également d'exercices en autonomie.
- Les profs de langue, de musique et la documentaliste sont intervenus à leur heure de cours habituelle dans la classe pour enseigner eux aussi devant la caméra.
- Un dernier rendez-vous en visioconférence en fin journée permet de clôturer la journée

Les retours de l'expérience semblent très positifs pour toutes les parties.

QUESTION APE :

Les enfants qui sont confinés individuellement n'ont pas accès aux mêmes conditions. L'APE demande si la réflexion est toujours en cours pour savoir comment accompagner ces enfants qui doivent rester chez eux alors qu'ils ne sont pas malades.

La direction souligne la difficulté de gérer simultanément l'enseignement présentiel avec l'ensemble de la classe et l'accompagnement de l'enfant qui doit rester à la maison. La question de l'âge est soulevée. Il est vrai que plus les enfants sont jeunes, plus il est difficile

pour eux de suivre seuls une longue visioconférence sans être directement impliqué comme lors d'un confinement de classe.

La direction annonce que la réflexion avec l'équipe enseignante est effectivement toujours en cours mais n'a pas encore abouti à une solution uniforme.

ACCUEIL DES ENFANTS ALLOPHONES

Le dispositif FLSCO-primaire qui avait eu lieu jusqu'en mars 2020 avait dû rester entre parenthèses pendant le confinement, la priorité étant été la continuité pédagogique des classes dont les professeurs étaient titulaires.

Au mois de septembre 2020, une fois la rentrée passée, le dispositif reprend. Une vague de tests a été réalisée pour déterminer l'effectif des enfants concernés : 53 enfants seront pris en charge (après contact et accords des familles) en temps scolaire par Déborah Carpe. De ces 53 enfants, il y a un groupe de 33 qui continue le suivi FLSCO, des élèves arrivés de CP de Munner, des élèves du LFB non repérés antérieurement et des ENA - élèves nouvellement arrivés dans l'établissement.

De la soixantaine d'élèves pris en charge par le dispositif jusqu'en mars, sans compter ceux qui sont passés en 6ème ou ceux qui ont quitté le LFB, nous n'en prendrons en charge que 33. C'est un groupe de 14 élèves qui a su acquérir suffisamment de compétences orales de compréhension et de production en langue française pour ne plus avoir besoin du dispositif FLSCO.

La maîtrise de la langue a d'énormes enjeux dans la scolarisation de nos élèves : un enjeu de socialisation dans le cadre de l'école et un enjeu de réussite scolaire puisque la langue est vectrice de tous les autres apprentissages disciplinaires. Il est donc important que chaque famille explique à ses enfants le choix de leur scolarisation au LFB et de les aider dans leur acquisition du français. Une implication familiale est donc nécessaire pour accompagner au mieux le parcours des élèves, soutenue par la collaboration autant de l'équipe enseignante de l'école primaire, que du dispositif FLSCO.

FORMATION INFORMATIQUE

La direction rappelle qu'elle est essentielle et qu'on n'est pas à l'abri d'un confinement généralisé provoqué par la fermeture de l'établissement

Il convient donc d'anticiper les besoins. Une formation Classroom sera organisée en plusieurs sessions pour former les professeurs qui seront ensuite accompagnés au quotidien par des collègues tuteurs.

Il est annoncé qu'une harmonisation avec le secondaire sur l'utilisation de la plateforme PRONOTE. La formation sera progressive pour permettre de faire l'appel en classe, gérer les emplois du temps et les livrets scolaires. Des professeurs du secondaire vont accompagner les enseignants du premier degré pour former et aider à l'intégration de ces nouveaux outils.

CANTINE :

Toutes les classes ne pouvant pas manger au réfectoire. Il a d'abord été décidé que les CM 1 et les CM2 mangent en classe accompagné par un surveillant. Une coordination avec M.

Mathioux a permis de réintégrer les CM 2 au réfectoire en décalant l'heure du repas des 6^e grâce à la collaboration des professeurs du secondaire qui ont accepté de décaler aussi leurs horaires

Les conditions se sont améliorées pour les CM 1 mais un planning est toujours en cours d'élaboration pour essayer de permettre aux CM 1 de pouvoir manger à nouveau au réfectoire et rétablir ainsi l'équité entre les niveaux.

TRAVAUX :

Deux nouvelles salles de classes ont été livrées en temps et en heure avec un léger retard pour l'équipement informatique qui est maintenant résolu.

Une nouvelle salle de classe plus petite a été également construite. Une réflexion est en cours quant à son utilisation et à son emploi du temps.

FINANCEMENT ET SOUTIEN FINANCIER :

L'APE évoque une conversation entamée avec M. Duthel au sujet du financement privé de certaines initiatives. Selon l'APE, la structure juridique permettrait d'accepter le mécénat. Dans le domaine technologique, artistique et sportif, des ressources présentes parmi les familles du LFB pourraient être mobilisées. L'APE propose de mener des campagnes de mécénat. M. le Proviseur doit être préalablement consulté sur le sujet.

RETARD DES PARENTS EN FIN DE JOURNÉE :

Les retards sont réguliers voire quotidiens et posent des problèmes de sécurité car les retards dépassent parfois les horaires des assistantes de la vie scolaire posant alors la question de la garde des enfants.

Une solution doit être pensée pour mettre fin à cette situation qui n'est pas raisonnable. L'APE propose la rédaction d'une communication commune entre l'APE et la direction à ce sujet.

RÉCUPÉRATION DES ENFANTS SUR LE TEMPS SCOLAIRE :

Les enfants peuvent être récupérés pour des raisons médicales afin de pouvoir assister un rendez-vous. Les autres motifs plus personnels ne sont pas acceptés par la direction.

La direction rappelle que l'assiduité est fondamentale pour la réussite des parents. L'école peut parfois être arrangeante mais jamais de façon systématique.

Une communication sur les horaires devrait à nouveau être communiquée. Il est suggéré qu'une charte de fonctionnement très claire sur les horaires publiés dans les trois langues de l'établissement soit rédigée et signée par toutes les familles.

EVALUATION CP/CE1

La restitution des évaluations nationales a été modifiée cette année. Il est demandé aux équipes pédagogiques de se réunir pour rédiger une synthèse des besoins qui sera ensuite communiquée à l'inspecteur et non pas aux familles. Les évaluations nationales sont avant tout un outil pour les équipes pédagogiques qui permettent définir les besoins des élèves et de cibler les formations des enseignants.

QUESTION APE :

L'inquiétude des parents au sujet des acquis des enfants pendant la continuité pédagogique est forte. Il est demandé si une évaluation des acquis a bien été mise en place.

La réponse est affirmative. L'école précise que l'Éducation Nationale a fourni des évaluations nationales pour le CP et le CE 1 et des outils de positionnement pour le CE 2, le CM 1 et le CM 2. Ces outils permettent justement d'évaluer le niveau des élèves à la rentrée et ils ont été utilisés dès le mois de septembre.

Evaluations CP/ CE1

La restitution a changé, elle sera moins lourde. Une réunion de restitution entre collègues sera organisée afin d'avoir une réflexion commune sur les besoins.

Question : inquiétude des parents par rapport aux acquis ou aux difficultés de leurs enfants, suite à l'année dernière.

Mme Irigoien précise que les évaluations nationales et les tests de positionnement permettent aux professeurs de situer les élèves.

M Euphrosine précise que dans l'ensemble les acquis ne sont pas si fragilisés par le confinement.

M Navarro rappelle l'importance de la ponctualité des parents. Il évoque des cas de retards plus ou moins importants.

Il évoque aussi la possibilité de mettre les enfants dont les parents sont en retard à l'étude.

Mme Monard propose un travail commun APE direction pour une communication aux parents.

M Navarro évoque aussi le cas d'enfants qui sont récupérés sur le temps scolaire. Si c'est pour un motif médical il n'y a pas de problème, la demande d'autorisation doit être transmise au directeur via l'enseignant. Pour convenance personnelle, cela n'est pas acceptable.

M Carré rappelle l'utilité de signer une charte. M Navarro approuve cette idée.

Déclaration de l'APE :

L'APE demande à pouvoir lire une déclaration liminaire pour conclure le conseil d'école.

Fin du conseil d'école.

